

Rapport public Parcoursup session 2022

Université Grenoble Alpes - Licence - Portail Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (32006)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (32005)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	898	544	752	10	25
Université Grenoble Alpes - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et	Jury par défaut	Tous les candidats	10	898	107	760	10	25

informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) - Accès Santé (32007)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

* Faire preuve de curiosité, d'esprit d'ouverture et apprécier le travail en équipe

Ces attendus sont liés au caractère pluridisciplinaire de la licence MIASHS. Ils marquent l'importance pour la filière considérée de la capacité du candidat à mobiliser des savoirs issus de différentes disciplines afin de les mettre en perspective dans un souci de complémentarité face à une question scientifique. En outre, l'apprentissage du travail en équipe favorise une meilleure mobilisation des compétences liées à différents domaines d'expertise afin d'appréhender les problématiques soumises aux étudiants.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des

principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- cette mention de licence scientifique se caractérise par un socle de disciplines majeures (mathématiques, informatique), pour lesquelles il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
- Cette mention inclut un ou plusieurs parcours relevant des sciences humaines et sociales, pour lesquels il est préconisé un profil équilibré du candidat, démontrant un intérêt et une bonne maîtrise de l'ensemble des matières, scientifiques ou non, étudiées au lycée et visant à appréhender le fonctionnement de l'individu et des sociétés humaines sous différentes approches
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Attendus locaux

A minima la maîtrise correcte des compétences en mathématiques ainsi que des autres compétences scientifiques.

Présenter des aptitudes à la lecture de documents et à la prise de notes

Savoir argumenter un raisonnement conceptuel et disposer de rigueur dans l'expression écrite et orale

Savoir travailler en groupe et en relative autonomie

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Grenoble Alpes - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (32005):

La licence MIASHS est une licence pluridisciplinaire regroupant des enseignements relevant de quatre disciplines principales : Mathématiques (algèbre linéaire, analyse, probabilités, statistique), Informatique (algorithmique & programmation), Sciences cognitives (neurosciences & psychologie cognitives, initiation à l'ergonomie & à l'IA) et Sciences économiques (micro- & macro-économie, économétrie), que complètent des enseignements transversaux. Elle comporte des cours magistraux assortis de TD & TP, ces derniers représentant plus de la moitié du volume horaire semestriel.

L'enseignement des mathématiques est conçu comme une suite à celui des spécialités de mathématiques en première et terminale.

Concernant les sciences sociales, l'étudiant*e doit choisir entre sciences cognitives et sciences économiques à partir du second semestre de la première année.

Les deux parcours permettent de valider un stage de 3 ects à partir du second semestre de la première année, et/ou un stage de 6 ects en troisième année de la licence.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) - Accès Santé (32007):

La licence MIASHS est une licence pluridisciplinaire regroupant des enseignements relevant de quatre disciplines principales : Mathématiques (algèbre linéaire, analyse, probabilités, statistique), Informatique (algorithmique & programmation), Sciences cognitives (neurosciences & psychologie cognitives, initiation à l'ergonomie & à l'IA) et Sciences économiques (micro- & macro-économie, économétrie), que complètent des enseignements transversaux. Elle comporte des cours magistraux assortis de TD & TP, ces derniers représentant plus de la moitié du volume horaire semestriel.

L'enseignement des mathématiques est conçu comme une suite à celui des spécialités de mathématiques en première et terminale

Concernant les sciences sociales, l'étudiant*e doit choisir entre sciences cognitives et sciences économiques à partir du second semestre de la première année.

Les deux parcours permettent de valider un stage de 3 ects à partir du second semestre de la première année, et/ou un stage de 6 ects en troisième année de la licence.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La licence miashs est une formation pluridisciplinaire mais seul le niveau en mathématiques fait l'objet d'un attendu :

- la réussite en L1 suppose la maîtrise correcte des compétences et connaissances correspondant a minima à l'enseignement de spécialité de mathématiques en 1 et T, voire à l'enseignement de spécialité de mathématiques en 1 et l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires en T
- cependant, un bon niveau en sciences est également un atout incontestable, ainsi que la capacité à communiquer à l'écrit comme à l'oral de manière rigoureuse et appropriée

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en mathématiques		Bulletins de notes de première et terminale	Essentiel
	Résultats en sciences		Bulletins de première et terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats en français		Bulletins de notes de première	Important
	Notes en histoire géographie et en philosophie	Notes en histoire géographie et en philosophie	Bulletins de notes de terminale	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Faire preuve de curiosité, d'esprit d'ouverture et apprécier le travail en équipe, motivation	Faire preuve de curiosité, d'esprit d'ouverture et apprécier le travail en équipe, motivation	Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes